



**EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal**

Publié le : 04/02/2025

Séance du 23 janvier 2025

Le Conseil Municipal, convoqué le 16 janvier 2025, s'est réuni à l'hôtel de Ville de Besançon

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Étaient présents :

Mme Elise AEBISCHER, Mme Frédérique BAEHR (à compter de la question n°5), M. Guillaume BAILLY, Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY, M. Benoît CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME (jusqu'à la question n°1 incluse), Mme Agnès MARTIN, M. Saïd MECHAI, Mme Carine MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF

Secrétaire :

M. Nicolas BODIN

Étaient absents :

M. Hasni ALEM, M. Laurent CROIZIER, M. Cyril DEVESA, Mme Lorine GAGLILOLO, Mme Nadia GARNIER, Mme Sadia GHARET, M. Pierre-Charles HENRY, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Marie-Thérèse MICHEL, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN

Procurations de vote :

M. Hasni ALEM à M. Christophe LIME, Mme Frédérique BAEHR à Mme Julie CHETTOUH (jusqu'à la question n°4 incluse), M. Laurent CROIZIER à Mme Nathalie BOUVET, M. Cyril DEVESA à M. François BOUSSO, Mme Lorine GAGLILOLO à M. Benoît CYPRIANI, Mme Sadia GHARET à M. André TERZO, M. Pierre-Charles HENRY à M. Ludovic FAGAUT, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR à Mme Anne VIGNOT, Mme Marie-Thérèse MICHEL à M. Anthony POULIN, M. Jean-Hugues ROUX à Mme Sylvie WANLIN, Mme Juliette SORLIN à M. Yannick POUJET

OBJET : 5 - Cadre de vie - Investissements de proximité - Programmation 2025 - Tranches annuelles de base

Délibération n° 007808

Cadre de vie - Investissements de proximité - Programmation 2025 - Tranches annuelles de base

Rapporteur : Mme Anne VIGNOT, Maire

	Date	Avis
Commission n°2	07/01/2025	Favorable unanime
Commission n°3	07/01/2025	Favorable unanime
Commission n°1	09/01/2025	Favorable unanime
Commission n°4	09/01/2025	Favorable unanime

Résumé :

Les investissements de proximité, dits « tranches annuelles » représentent l'enveloppe globale et récurrente des travaux en investissement que la Ville consacre chaque année au gros entretien, à l'amélioration, la mise aux normes de son patrimoine et de ses espaces publics, et à l'achat de matériel et mobilier pour ses interventions municipales. Ce sont autant de dépenses qui sous-tendent la qualité des services publics rendus par la Ville, et qui touchent au plus près le quotidien de nos concitoyens.

La Ville de Besançon possède un patrimoine important, reflet de ses multiples interventions. Celui-ci bénéficie annuellement d'une programmation en termes de rénovation, de sécurisation, d'accessibilité, d'aménagement, qui témoigne du souci permanent quant à un service public adapté, attractif par sa qualité et son accessibilité. Ces travaux participent ainsi de la qualité des politiques municipales menées, et viennent pleinement s'inscrire dans les enjeux de proximité, de transition, de réponse aux besoins des usagers et de dynamisme de la ville que nous portons au quotidien.

Ce patrimoine municipal se caractérise par sa très grande diversité, qui témoigne de celle des interventions municipales, au quotidien des Bisontines et des Bisontins. Ce sont ainsi de nombreux équipements dans le domaine scolaire, culturel, historique, sportif, associatif et de quartier, administratif ; et ce sont également les espaces verts, le patrimoine arboré, la biodiversité, et plus globalement tout ce qui touche au vivant.

Nous avons pour responsabilité d'en assurer l'amélioration continue, la sécurité et la durabilité, autant de besoins qui aboutissent à une programmation prévisionnelle large et diversifiée de petits travaux et d'investissement divers, nommée « tranches annuelles ».

Parce que la proximité est un enjeu fondamental, et parce que mieux entretenir chaque année notre patrimoine est essentiel, parce que la carence d'entretien du patrimoine aboutit au développement d'une dette grise, qui s'accumule sur les générations actuelles et à venir, la Ville consacre annuellement à ces travaux de proximité près d'un tiers de son investissement.

C'est un effort majeur et essentiel, décidé dès le début de ce mandat, avec une augmentation particulièrement significative, et pérenne, de près de 20 %, soit + 1,8 M€ par an, du montant de ce budget récurrent.

En 2025, les besoins de programmation prévisionnelle sur ces travaux de proximité, sous réserve du vote du Budget, pourraient ainsi représenter un total de plus de 16 M€, incluant l'Attribution de Compensation versée chaque année depuis 2019 à Grand Besançon Métropole par la Ville au titre principalement de l'entretien et la requalification de sa voirie, qui donne lieu à une programmation spécifique pour le secteur bisontin, mais également de l'investissement pour le Syndicat Mixte de Micropolis et, depuis cette année, au titre de la lecture publique pour le service Nomade.

Les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, et la délibération adoptée par le Conseil municipal le 12 décembre dernier prenant appui sur celles-ci, permettent à l'action municipale de se poursuivre sans attendre le vote du budget primitif. Elles autorisent en effet l'engagement de

25 % des crédits d'investissement de l'exercice antérieur avant le vote du budget, au-delà même des crédits reportés de 2024 sur 2025.

Cette programmation portée à connaissance du Conseil municipal lors de cette session peut commencer ainsi à se mettre en œuvre dès le début d'année, avant même de trouver par la suite sa place dans le Budget primitif dont le vote est prévu le 3 avril prochain.

A l'occasion du vote du Budget primitif, ce sont souvent les opérations les plus importantes en volume, inscrites au Plan Pluriannuel d'Investissement, qui retiennent l'attention.

L'objectif de cette présentation de la programmation prévisionnelle des tranches annuelles 2025, au Conseil municipal de fin janvier, vise ainsi à valoriser ces investissements du quotidien relatifs au patrimoine bâti, à la biodiversité, à la maîtrise énergétique ou encore au numérique.

Ils concernent en effet tous les domaines d'intervention, nos bâtiments, le matériel et le mobilier indispensable aux activités qu'ils proposent, mais aussi les espaces verts, la culture, la vie associative, l'éducation ... autant que les moyens fonctionnels mis en œuvre, par exemple au titre de la logistique, du parc automobile ou de l'informatique.

Ils donnent lieu à des interventions de proximité dans tous les quartiers, qu'il s'agisse de travaux d'entretien, de petites rénovations, d'opérations fortement attendues par les habitants, les associations, les services.

Cette programmation prévisionnelle des tranches annuelles 2025, telle que soumise à l'examen du Conseil municipal lors de la présente séance, se situe bien entendu dans le droit fil des engagements pris auprès de nos concitoyens et inscrits dans le plan de mandat municipal.

Ce programme a l'ambition forte d'adapter la Ville aux transitions, de faire face aux grands enjeux du XXI^{ème} siècle et de concilier adaptation, volontarisme, qualité de vie pour les habitants et qualité de la gestion municipale.

C'est ce qui guide notre action depuis 2020, avec la volonté de concilier l'accompagnement au changement, l'attention aux habitants, la proximité et la qualité des services publics. Nous le démontrerons encore en 2025.

La Ville change, nos politiques se déploient et, au-delà des crises traversées, montrent clairement et dans la continuité en quoi les orientations proposées aux Bisontines et Bisontins permettent de construire une réponse collective et cohérente aux besoins du quotidien, comme aux enjeux de notre ville pour demain, parce que le niveau local est celui du dialogue, celui de l'action, de la visibilité, de l'expérimentation parfois. En un mot celui du faire en proximité.

Cette proximité est la nature même des services développés par la Ville, et transparait dans la présentation consolidée des tranches annuelles prévisionnelles qui suit, rappelant nos grandes priorités et précisant leur déclinaison opérationnelle pour 2025.

Par notre action, nous répondons aux exigences du XXI^{ème} siècle :

- une ville engagée pour le climat et le vivant,
- une ville de transition, active et attractive,
- une ville de solidarité encore plus éducative et inclusive, plus facile à vivre au quotidien,
- une ville à la démocratie exigeante.

C'est sur la base de cette déclinaison, à la fois transversale et porteuse de sens concret, que les travaux de proximité sont présentés dans le rapport. S'agissant d'une répartition indicative interne, la répartition d'une enveloppe dans chacun des axes peut varier d'une année sur l'autre, en fonction à la fois des orientations spécifiques annuelles et d'un rattachement possible de nombreuses actions à plusieurs axes : cette approche globale est d'ailleurs le propre de nombreuses des politiques municipales.

Au-delà des tranches annuelles de base, qui représentent plus de 14 M€, y l'Attribution de Compensation versée à GBM, des tranches annuelles complémentaires de l'ordre de 2 M€,

permettent d'apporter une modulation et dégager annuellement des domaines de priorisation, d'accélération ou d'accentuation particuliers, avec au cœur de 2025 la priorité donnée au collectif et à l'accompagnement humain.

Bien évidemment, il ne s'agit pas ici d'une présentation exhaustive, mais au travers des principales propositions et d'un certain nombre de réalisations caractéristiques de nos ambitions, de prendre connaissance de la répartition prévisionnelle des tranches annuelles 2025 qui sera reprise et proposée au sein du Budget primitif.

1. Une ville engagée pour le climat et le vivant

Le total des besoins prévisionnels de tranches annuelles en 2025 sur cet objectif est de l'ordre de 3,1 M€, notamment au titre des espaces verts et de la biodiversité, de la maîtrise de l'énergie, et de la transition écologique.

Espaces verts – biodiversité

Le montant prévisionnel des tranches annuelles consacrées aux espaces verts et à la biodiversité, est de l'ordre de 0,8 M€. Ce budget vise à réaliser un programme de travaux d'investissement se traduisant par :



- des travaux de gros entretien (sécurité et maintenance du patrimoine) : soins aux grands arbres, améliorations d'usage, de maintenance et de sécurité dans les espaces verts, accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, équipement de production horticole, lutte contre les plantes exotiques envahissantes ;
- un ensemble de projets contribuant à l'amélioration du cadre de vie, au développement du tissu social dans l'espace public ou partagé ;
- des opérations de préservation de la biodiversité, de lutte contre les îlots de chaleur et de valorisation des paysages.

Ces tranches annuelles servent au financement des interventions au titre des espaces verts et de la biodiversité au sein des espaces verts *stricto sensu* de la Ville, mais également au sein des cours d'écoles et des crèches, ainsi que des cimetières.

Concrètement, le programme prévisionnel de tranches annuelles permettra principalement en 2025 de :

- renforcer l'expertise et la gestion du patrimoine arboré de la Ville dans un contexte de vulnérabilité accrue en raison des dérèglements climatiques en cours (fortes chaleurs, stress hydrique, vents violents...), et d'augmentation des fréquences réglementaires des expertises : (280 K€ complétés par un montant de 30 K€) ;
- poursuivre la végétalisation de la Ville par la réalisation de la campagne 2025 de plantation d'arbres et arbustes (105 K€) ;
- améliorer la qualité des sites accueillant du public (rénovation, amélioration, accessibilité, sécurité...) (182 K€) :
 - Travaux de requalification de la cour de la crèche Bersot,
 - Travaux d'agrandissement de l'aire de jeux place des Tilleuls,
 - Travaux de réfection et de désimperméabilisation partielle des cours des écoles Helvétie (maternelle et primaire),
 - Lancement des études d'aménagement des sites suivants :
 - doline Mesnage à Montrapon,
 - abords de la MDQ de Bregille,

- extension de l'aire de jeux Velotte.
- o Divers travaux et améliorations fonctionnelles des parcs et jardins de la ville.



- préserver et restaurer la biodiversité sous toutes ses formes (62 K€), à travers la poursuite des actions de lutte contre les espèces envahissantes, la mise en œuvre du programme annuel de valorisation des paysages et de la biodiversité des collines bisontines et la valorisation des continuités socio-écologiques en milieu urbain ;
- maintenir l'état et le niveau sécuritaire et normatif de l'ensemble des aires de jeux : 62 K€ complétés par un montant supplémentaire de 70 K€.

A noter qu'à ce programme de « petits » travaux, s'ajoute celui prévu au Plan Pluriannuel d'Investissement et dédié spécifiquement aux aménagements et à la végétalisation d'espaces dans le cadre de la lutte contre la chaleur.

Agir en faveur du bien-être animal

La Ville maintient son soutien pour améliorer les conditions de vie animale au sein de nos espaces et structures en conduisant des politiques transversales, protectrices et adaptées. 80 K€ seront ainsi proposés en crédits complémentaires pour réaliser des travaux d'aménagement au sein du parc zoologique de la Citadelle afin de permettre une adéquation des lieux aux besoins des espaces animales à accueillir.

La maîtrise de l'énergie

La Direction Maîtrise de l'Energie gère un parc de 200 chaufferies dont 16 chaudières biomasse, 130 chaudières individuelles et une quarantaine d'installations solaires, ainsi qu'un parc de 45 équipements de froid climatisation et installations de froid dédiées au process (patinoire et cuisine centrale).

Le montant total des tranches annuelles consacrées à la maîtrise de l'énergie est chaque année de l'ordre de 0,7 M€. Ce budget annuel vise à :

- Assurer la continuité de service des installations de chauffage ou électriques, avec l'amélioration des performances techniques ayant pour effet immédiat la réduction des consommations d'énergie, des coûts de fonctionnement et des émissions de gaz à effet de serre ;
- Moderniser les moyens de production et de distribution de chauffage des équipements communaux exploités par la collectivité, tout en intégrant les opérations réglementaires.

Concrètement, en plus des opérations prévues au Plan Pluriannuel d'Investissement (dans le cadre du grand projet en faveur des « travaux économies d'énergie »), le programme 2025 permettra en particulier de :

- Réaliser le raccordement au chauffage urbain de 5 bâtiments municipaux : Centre Technique Municipal, Orangerie, Ecole des Sapins, Ecole de la Butte et crèche Saint-Ferjeux. Pour rappel, les frais de raccordement au Réseau de Chaleur Urbain (RCU) sont pris en charge par un mécanisme de valorisation des Certificats d'Economie d'énergie mais il reste à la charge de la Ville l'adaptation des chaufferies : 120 K€ ;
- Entretien, moderniser et remplacer le parc existant (155 K€), qu'il s'agisse des équipements liés à la Gestion Technique Centralisée (GTC), des transformateurs ou encore des systèmes de chauffage classiques ;
- Moderniser et remplacer des systèmes de chauffage par les énergies renouvelables : chauffage biomasse pour le Fort de Bregille et eau chaude sanitaire solaire pour le complexe sportif de Rosemont : 260 K€ ;

- Créer un outil de pilotage des installations photovoltaïques pour maîtriser et optimiser la production d'électricité et initier une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en conformité au décret BACS c'est-à-dire à moderniser la gestion technique centralisée des bâtiments municipaux : 100 K€ ;
- Mener des actions de lutte contre la précarité énergétique : 20 K€ ;
- Engager des études relatives à la rénovation de 4 bâtiments dans le cadre de la mise en œuvre du Décret « Tertiaire » : 65 K€.

Par ailleurs, la stratégie est maintenue de mettre à disposition des services des véhicules électriques chaque fois que ceux-ci présentent les caractéristiques techniques permettant de répondre aux besoins – quelquefois très spécifiques – des activités rendues. Pour poursuivre le renouvellement du parc de véhicules dédiés aux missions des services, le montant de la tranche annuelle à la Direction Parc Automobile et Logistique est de 921 K€.

Le déploiement de points d'apports volontaires

Pour rappel, le principe arrêté à l'échelle de l'ensemble des communes membres de la Communauté urbaine, pour déployer des points d'apports volontaires, est que la fourniture et l'installation des bacs enterrés soient financées sur le budget annexe « déchets » de GBM, tandis que le génie civil incombe aux communes.



Conformément à la délibération du 3 octobre 2022, un dispositif de collecte en points d'apports volontaires est déployé dans le quartier de Planoise. Il permet de valoriser le geste de tri et l'implication des habitants. Il améliore le cadre de vie global (locaux poubelles moins encombrés, diminution des nuisances les jours de collecte). Jusqu'en 2026, ce sont environ 90 stations de tri qui seront ainsi mises en œuvre sur ce territoire, soit une vingtaine de stations par an. Pour 2025, les besoins en crédits sont de 190 K€.

Ces travaux rejoignent en parallèle l'effort mené au sein du programme de déploiement du tri sélectif, débuté en 2024 au Centre-Ville, et porté au sein du Plan Pluriannuel d'Investissement, s'agissant d'une opération particulièrement importante échelonnée sur plusieurs années.

Fonds d'amorçage et d'accélération de la transition écologique

Les crédits annuels ouverts au titre du Fonds d'Amorçage et d'Accélération de la Transition Ecologique (FAATE), soit 300 K€, sont mobilisés pour accélérer, par une aide à leur financement, la réalisation de projets d'investissement portés par les directions, dès lors que ces projets contribuent activement à la transition écologique.

Ces projets, qui peuvent être de toute nature, doivent comporter un caractère innovant (technologique et/ou social) en termes de processus ou de nouvelles pratiques de la collectivité.

Le cofinancement de ces projets d'investissement par le FAATE est plafonné à 50 % de leur coût TTC, dans la limite de 100 K€. Des dérogations au taux d'intervention, tout en respectant la limite des 100 K€ de cofinancement, peuvent cependant être accordées au regard de la contribution du projet à la résilience de notre territoire.

A titre d'exemple ont été soutenus en 2024 l'équipement en sondes tensiométriques de certains arbres de la Place de la Révolution et du cimetière de Saint-Ferjeux, l'outil Green City (outil LANDIA) d'analyse, de suivi et de gestion du couvert végétal urbain, l'acquisition de 4 véhicules intermédiaires (délai contractuel de livraison février 2025), les travaux de récupération des eaux de la piscine de Mallarmé (livraison en décembre 2025) pour l'arrosage notamment des pelouses du stade Léo Lagrange ou encore le projet d'ombrière sur le site de la cuisine centrale (mise en service en novembre 2025)...

2. Une ville de transition, active et attractive

En 2025, en comptant les travaux prévus dans les bâtiments, la poursuite du programme d'accessibilité, les mobiliers et équipements mobilisés dans les écoles, les crèches et les équipements culturels, les besoins prévisionnels représentent 3,7 M€.

La mise en accessibilité

La mise en accessibilité est un engagement essentiel en faveur de l'inclusion et de l'accès de toutes et tous à nos équipements. Pour mémoire, l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) a été prorogé de 3 ans de fin 2024 à fin 2027 par arrêté de la DDT en date du 27 février 2024.

Les crédits dédiés reviennent au rythme initial de 0,6 M€ par an à partir de 2025. Pour mémoire, ce programme en faveur de l'inclusion avait fait l'objet d'un renforcement exceptionnel, avec des crédits de 2 M€ par an, à compter de l'exercice 2020 pour une période de 4 ans, afin d'accélérer la transformation et la mise en conformité de nos installations et aménagements en lien avec l'Ad'Ap.

La programmation annuelle 2025 fera l'objet d'une délibération spécifique au cours du 1^{er} semestre 2025.

La santé

La direction Santé Publique intervient dans le cadre réglementaire de la délégation de l'Etat sur les sujets de salubrité et de santé environnementales tels que la prévention des nuisances sonores, la surveillance de la qualité de l'air, la lutte contre les habitats indignes, la prévention contre les espèces susceptibles d'engendrer des dégâts ... A ce titre elle intervient sur le terrain pour enquêtes ou interventions et utilise du matériel de métrologie qu'elle doit régulièrement renouveler (sonomètres, capteurs enregistreurs, capteurs de qualité de l'air, capteurs pédagogiques...).

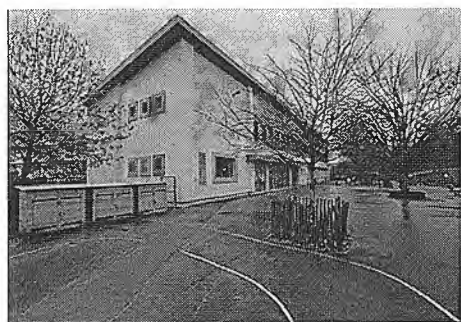
Sur le versant de la prévention, la DSP permet aux usagers, notamment les plus en marge des parcours de soin de prévenir la contraction des maladies infectieuses par la vaccination, et ce via son service de vaccination municipal.

Pour le fonctionnement de ce centre de santé, elle a recours à du matériel de conservation et de traçabilité de la chaîne du froid tels que des réfrigérateurs de vaccination, sondes de surveillances thermiques et capteurs enregistreurs.

Enfin, dans sa mission de promotion de la santé, la Direction est amenée à acquérir du matériel pédagogique pour accompagner les bisontins vers l'adoption de comportements favorables au maintien d'une bonne santé.

Au total, l'enveloppe annuelle est de l'ordre de 16 K€.

Les écoles



En parallèle des opérations lourdes de rénovation et de restructuration conduites dans le cadre de l'ambitieux plan pluriannuel d'investissement engagé pour les Ecoles et Crèches, chaque année, la collectivité intervient bien sûr dans les écoles. Ces opérations sont possibles dans le cadre des tranches annuelles et peuvent couvrir à la fois des travaux importants notamment sur le clos couvert et dans le domaine de la sécurité, comme des travaux de maintenance, d'amélioration des bâtiments pour le confort des élèves, des enseignants et des agents de la collectivité, sur les temps d'accueil scolaire, péri et/ou extrascolaire.

L'engagement annuel est significatif, à hauteur de plus de 1,2 M€ pour ces tranches annuelles, compte tenu des besoins et de l'ampleur du patrimoine scolaire, avec 65 écoles représentant presque 25 % du patrimoine de la Ville (462 000 m²).

Ce programme concerne en 2025 l'ensemble des écoles, pour des travaux de diverses ampleurs, conformément au suivi technique, mais aussi à la demande des conseils d'école, avec notamment :

- des lignes générales permettant de couvrir divers besoins : travaux électriques, câblage, travaux en régie, demandes de conseils d'école, etc (381 K€) ;
- le remplacement des menuiseries de l'école maternelle Curie (100 K€) ;
- l'aménagement des locaux de l'école Vauthier dont l'organisation est complexe : locaux agents, bibliothèque (100 K€) ;
- l'aménagement de locaux de l'école Helvétie : stockage, bureaux et logement concierge suite à dégâts des eaux (100 K€) ;
- la réfection de la toiture et le traitement préventif du radon à l'école Prés de Vaux (110 K€).

De plus, pour marquer une fois encore la priorité pour la suppression des matériaux contenant de l'amiante dans les écoles, un crédit supplémentaire dédié est pré-réservé en 2025 à hauteur de 200 K€, qui s'ajoutera aux enveloppes de travaux de rénovation.

Par ailleurs, il sera proposé un complément de crédits à hauteur de 25 K€ pour renforcer les déplacements en modes doux autour des écoles, par l'installation d'arceaux et d'abris à vélo, suite aux sollicitations des conseils d'école et de parents d'élèves.

Enfin, une capacité d'intervention doit être préservée pour renouveler le matériel d'électroménager, de nettoyage et d'équipement des cantines scolaires, ainsi que le renouvellement des équipements de la cuisine centrale. Plus de 120 K€ y sont annuellement alloués à ce titre sur les tranches annuelles.

L'équipement numérique des écoles reste également un poste important.

Chaque année, la Ville consacre une enveloppe significative à l'équipement numérique des écoles ; cet effort continu permet de maintenir un niveau d'équipement pédagogique conforme aux spécifications du socle technique demandé par l'Etat. Pour 2025, le montant de cette tranche annuelle de base est de 120 K€.

Une moitié de ces crédits est destinée à l'équipement des écoles maternelles en vidéoprojecteurs interactifs, à l'instar de ce qui est fait, avec succès, pour les écoles primaires, à raison d'un vidéoprojecteur par école maternelle.

Le reste de cette enveloppe sera quant à lui consacré à des renouvellements de matériel et à la finalisation au niveau du réseau de l'opération de dotation en tablettes conduite en 2023 et 2024.

En effet, sur ces 2 dernières années, ce sont près de 1000 tablettes qui ont pu être déployées dans les écoles, comme outil pédagogique, dans le cadre de 2 opérations distinctes à destination d'une part des écoles maternelles (plus de 100 tablettes) et d'autre part, avec une importante subvention de l'Etat, dans l'ensemble des écoles élémentaires (850 tablettes, accompagnées des équipements tels que charriot mobile ou armoires de rangement, et d'une amélioration des réseaux wifi).

A cet effort annuel récurrent, la Ville proposera en 2025, un crédit exceptionnel de 200 K€ destiné à l'acquisition de copieurs multifonctions.

A l'occasion du renouvellement du marché global des copieurs (services + écoles) qui interviendra en 2025, il est prévu en effet pour la première fois, d'acheter plutôt que de louer le parc de copieurs des écoles (130 unités).

Cet achat se fera sur la base de copieurs reconditionnés, répondant ainsi aux objectifs de la loi AGEC, et contribuant à la politique Numérique responsable de la collectivité. Ces copieurs présenteront le même niveau de garantie et service que par le passé. Cet investissement exceptionnel permettra par ailleurs de réaliser une économie structurelle importante en section de fonctionnement.

La petite enfance

La démarche déployée pour les écoles en matière d'amélioration thermique, de conditions d'accueil et de mise aux normes s'étend aux crèches, avec des opérations d'envergure prévues au PPIF et en cours de réalisation. Ainsi, les crèches de Saint-Ferjeux, Battant et d'Orchamps auront été entièrement réhabilitées, dans un format moderne, répondant à l'évolution des normes, de l'exigence en termes d'accueil des jeunes enfants, pour le meilleur confort et les meilleures conditions de travail pour nos agents.

Premier équipement à profiter de ce programme de rénovation lourde, la crèche de Saint-Ferjeux rouvrira ses 60 places en janvier 2025.

Parallèlement, les travaux nécessaires de reconstruction de la crèche des Orchamps et de rénovation lourde de la crèche de Battant sont engagés, la perturbation temporaire générée ayant été anticipée avec les familles.

L'enveloppe de tranche annuelle de 200 K€ permet de poursuivre la maintenance et les travaux nécessaires au maintien de notre patrimoine.

Des places nouvelles pour l'accueil des jeunes enfants :

Réalisés au second semestre 2024, les travaux d'extension de la crèche des Tilleuls pour la création de 10 nouvelles places permettent d'engager une seconde tranche de travaux, sur la partie existante, afin de répondre à la préoccupation de la municipalité d'offrir à la fois les meilleures conditions d'accueil des enfants et de leurs parents et les meilleures conditions de travail aux agents.

Vie des quartiers et vie associative

Afin de soutenir la vie des quartiers et la vie associative, divers travaux de gros entretien sur les maisons de quartier ou des locaux mis à disposition d'associations sont prévus.

Au total, l'enveloppe annuelle est de 600 K€.

Une part importante de celle-ci (soit 240 K€) sera consacrée en 2025 au Fort de Bregille pour mettre en conformité les locaux de l'accueil de loisirs du bâtiment principal et remplacer le sol de la salle du manège.

De nombreux autres travaux sont prévus à l'exemple de la sécurisation des accès au système de désenfumage au Kursaal (30 K€), ou des travaux de réfection de la toiture tuile des locaux du Comité de quartier Torcols (28 K€).

La culture

Outil d'émancipation individuelle et de cohésion sociale, la Culture contribue à la solidarité éducative et inclusive portée par la Ville de Besançon.



Cette politique publique est portée notamment par le réseau des médiathèques et bibliothèques de quartier dont l'accès est gratuit.

Une enveloppe annuelle de 216 K€ est allouée dans ce cadre pour les acquisitions courantes de documents (175 K€ pour les livres, DVD, CD, jeux vidéo etc.), de mobilier de bibliothèques (23 K€), l'acquisition et la restauration d'œuvres patrimoniales (13 K€) ou l'acquisition de matériel informatique (5 K€).

Modernisation du fonds des bibliothèques :

L'objectif de la Ville est de proposer au public un fonds modernisé de lecture publique, ce qui induit de mettre à niveau l'état des collections. Pour ce faire, le budget d'acquisition des bibliothèques bénéficie chaque année depuis 2020, d'un abondement annuel. En 2025, 100 K€ supplémentaires seront proposés, permettant ainsi d'augmenter le budget prévisionnel d'acquisitions pour atteindre 336 K€.

L'âge des collections, ainsi que leur taux de renouvellement sont des facteurs déterminants de l'attractivité d'une bibliothèque. Les bibliothèques bisontines bénéficient d'un atout important avec leur réseau dense et structuré, qui permet une circulation particulièrement importante des collections entre les six bibliothèques, ce qui est très apprécié des usagers. Les acquisitions sont ainsi effectuées en commun dans le but d'élaborer une carte documentaire unique et non bibliothèque par bibliothèque.

En 2019, uniquement 30% des collections de Pierre Bayle et 24% des collections de l'ensemble du réseau avaient moins de 5 ans. Grâce au budget exceptionnel de 100 K€ mis en place en 2020, c'est désormais 49% des collections (pour Pierre Bayle comme pour l'ensemble du réseau) qui ont moins de 5 ans.

3. Une ville de solidarité encore plus éducative et inclusive, plus facile à vivre au quotidien

Les besoins prévisionnels pour 2025 au titre de cet objectif atteignent de l'ordre de 2 M€ au titre des tranches annuelles.

Le développement du numérique

- Maintenir un budget de 65 K€ pour poursuivre le raccordement des sites municipaux au réseau Lumière avec comme priorité en 2025, le raccordement des crèches ;

Le réseau LUMIERE qui a fêté ses trente années d'existence fin 2024 s'étend aujourd'hui sur 476 kms de fibre optique. Il contribue au développement des usages numériques, en apportant des liaisons très haut débit et souveraines aux sites administratifs et techniques de la collectivité.

En 2024, en support au socle numérique éducatif prôné par l'Education Nationale, le raccordement à la fibre des dernières écoles maternelles a été finalisé, et a conclu ainsi le plan de raccordement de l'ensemble des écoles de la Ville de Besançon au réseau très haut débit de la collectivité.

Plusieurs autres bâtiments de la Ville ont aussi été raccordés en 2024, tels que les locaux associatifs et sociaux de l'Espace de Vie Sociale Saint-Claude, la Maison du Peule à Battant, les Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM) la Grange de Léo et Les Amis de Ma Rue là ; les locaux administratifs des archives aux Prés de Vaux et des Espaces Verts chemin des Planches ; la base de loisirs outdoor des Prés de Vaux.

Le réseau LUMIERE permet par ailleurs la mise en œuvre de solutions de sécurisation de l'espace urbain avec les bornes escamotables, la lecture de plaques d'immatriculation des véhicules et la vidéoprotection.

Il participe également plus globalement à l'attractivité du territoire et aux activités culturelles et de loisirs, lors d'événements tels que la retransmission des Jeux Olympiques et le Festival Détonation.

Par ces actions, le réseau Lumière contribue à faire de la Ville de Besançon et au-delà, du Grand Besançon, un territoire intelligent car connecté, inclusif du fait des nouveaux services qu'il permet à nos collectivités d'offrir aux usagers et durable.

En 2025, la Ville continuera donc à basculer ses sites utilisant encore des abonnements auprès d'opérateurs télécoms vers le réseau Lumière, ce qui permet également de réduire les coûts de fonctionnement avec une qualité de service accrue.

- Conduire des projets d'équipements ou de maintenance logiciels, en réponse aux besoins de gestion et aux demandes des différents métiers pour un montant total de 114 K€ :
 - Gestion de la main courante pour la Direction de la Sécurité et Tranquillité Publique (25 K€) ;
 - Logiciel de gestion et de suivi des vaccinations pour la Direction de la Santé Publique (30 K€) ;
 - Logiciel de gestion des accès de la piscine Mallarmé, en lien avec l'équipement en nouveaux portiques (10 K€) ;
 - Maintenances évolutives de logiciels (19 K€) qui représentent des dépenses récurrentes et contraintes ;

Cette enveloppe permet également de répondre à quelques besoins, qui comme chaque année, surviennent en cours d'exercice ou à des opérations de maintenance rendues obligatoires.

Le sport

La politique sportive municipale de Besançon vise au développement de pratiques sportives nombreuses, pour différents publics dans la perspective d'une pratique fédérale compétitive, mais également en contribuant à l'atteinte de plusieurs objectifs et priorités municipales de cohésion, de santé, de mixité sociale, de soutien à la jeunesse et de politique inclusive.

Des constructions ou des restructurations lourdes sont intégrées à un Plan Pluriannuel d'Investissement, avec durant l'année 2025 la construction du nouveau gymnase Diderot, précédant la rénovation lourde de la partie existante.



En parallèle des montants inscrits en PPIF, la programmation de travaux dans le cadre des tranches annuelles consacrées aux équipements sportifs est nécessaire afin de réaliser des travaux d'aménagements et d'amélioration d'usages et de sécurité. S'agissant des espaces sportifs de plein air (grands complexes et terrains d'EPS et multisports), le montant s'élève à 120 K€.

Comme toutes les villes et agglomérations de France, Besançon doit faire face à un vieillissement de son patrimoine sportif et à une demande sociale forte pour de nouvelles pratiques. Au lendemain des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, comme lors de chaque olympiade, les associations sportives affiliées aux fédérations olympiques doivent faire face à un afflux de pratiquants. La réponse à cette forte hausse de la demande de créneaux dans nos divers équipements est difficile, de par la ponctualité du phénomène souvent observée.

Pour ce qui est des interventions sur les bâtiments à destination des activités sportives, l'enveloppe est de 750 K€ :

- Pour 2025, la principale intervention en tranche annuelle consistera en la réfection de la toiture du gymnase de Chateaufarine construit en 1984 (250 K€). La reprise totale de l'étanchéité permettra de remédier aux fuites récurrentes et améliorer les conditions de pratiques des associations, groupes scolaires et/ou périscolaires,
- Dans le même objectif, le Gymnase de Fontaine Ecu fera également l'objet d'importants travaux d'entretien en complément de la mise en conformité accessibilité (80 K€),
- Le pôle sportif des Montboucons verra ses verrières en toiture remplacées pour un confort de pratique et thermique renforcé.

Pour un meilleur suivi des obligations en matière de contrôle et de prévention des risques liés à l'amiante, auquel toutes les collectivités font face, il est prévu d'intégrer les résultats des Diagnostics

Techniques Amiante dans le logiciel « Amiante 360 », acquis et déployé en 2024 pour le patrimoine scolaire.

Près de 87 K€ sont par ailleurs prévus chaque année pour l'acquisition de petits équipements, mobiliers et matériels sportifs pour le bon fonctionnement des équipements et animations.

Remplacement des pelouses synthétiques sur le terrain de Saint Claude :

La surface de jeu du terrain synthétique de Saint-Claude, réhabilité en 2012, arrive en fin de vie et son homologation fédérale ne pourra pas être renouvelée au-delà de juin 2025. L'opération consiste à remplacer les couches de souplesse et de jeu, les ré-employer en terrain d'entraînement non homologué sur le schiste situé à proximité. Une couche de souplesse coulée dont la pérennité est d'une quarantaine d'années sera ainsi installée avec un revêtement de type sablé (550 K€).



4. Une ville dotée d'un riche patrimoine à conforter pour le quotidien des bisontins comme des visiteurs

Ce quatrième objectif qui permet de dresser un panorama complet de l'action de la Ville au travers des prévisions des tranches annuelles 2025 concerne le patrimoine bâti, les travaux d'aménagements urbains, et les actions et les équipements à caractère culturel.

Au total, les programmations prévisionnelles de tranches annuelles 2025 représentent au titre de cet objectif environ 3,4 M€.

Espaces publics et équipements de proximité

Outre les actions mentionnées plus haut, les tranches annuelles Espaces Verts et Biodiversité permettront d'entretenir et réhabiliter les aires de jeux publiques de quartier y compris des crèches et des écoles.

Parmi les travaux, sont par ailleurs prévus en effort supplémentaire des interventions de renforcement et de réparation de la passerelle Battant-Glacis pour renforcer sa sécurité et la commodité de passage des usagers, à hauteur de 150 K€, ou encore des réaménagements d'espaces publics de vie à Planoise pour un montant de 140 K€.

La propreté de nos espaces publics mobilise également environ 86 K€ annuellement pour les acquisitions de matériels, dont bien évidemment les corbeilles.

La culture

Le développement culturel du territoire est un élément essentiel de vitalité, à travers notamment l'action culturelle auprès des publics, le soutien à la création et à la diffusion artistique, la conservation, la valorisation et l'enrichissement des collections patrimoniales (assurés notamment par les cinq musées de France et la Bibliothèque d'étude et de conservation), ou l'animation du principal site touristique et culturel de Franche-Comté (Citadelle Vauban inscrite en 2008 au Patrimoine mondial de l'UNESCO).

- Parmi l'entretien et la maintenance du patrimoine relevant du domaine culturel (650 K€), sont notamment prévus avec :
 - la poursuite de la réparation entamée en 2024 de la toiture pour les ateliers d'artistes de la rue du Bougnet (éco-quartier Vauban) pour un montant de 52 K€ ;

- suite à la mise en place des automates de prêt en 2024, l'aménagement de la zone d'accueil de la bibliothèque médiathèque Pierre de Coubertin à Montrapon, comprenant le remplacement de la banque d'accueil avec la création d'un local technique (56 K€) ;
 - des travaux de mise en conformité sécurité incendie dans la salle de pause et la cage d'escalier (90 K€) au Centre Dramatique National ;
 - une intervention sur la couverture et de bardage pour de grosses réparations à la Rodia (25 K€) suite à des infiltrations d'eau ;
 - des travaux clos couvert et mise en conformité électrique avec une reprise du plancher du RDC dans les locaux du 6 avenue Chardonnet (80 K€) ;
 - le traitement des fissures du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie (30 K€) ;
 - les travaux de sécurité/incendie en remplaçant une porte entre la scène et l'espace de stockage des décors à l'Espace Planoise (30 K€) ;
 - la réfection terrasse des toitures (étanchéité, végétalisation et réseaux) (50 K€) à la Citadelle ;
 - la réfection du cheminement d'accès au noctarium de la Citadelle (25 K€) ;
 - les travaux de maintenance, mise en conformité et clos couvert dans le parc zoologique de la Citadelle (30 K€).
- Dans le cadre de l'entretien et de la mise en valeur du patrimoine ancien dont dispose la Ville de Besançon, une enveloppe de 375 K€ sera consacrée en grande partie à la requalification de la fontaine Saint-Quentin de la place Victor Hugo, ce qui permettra de reprendre le système d'alimentation pour le mettre en circuit fermé. Ces travaux importants, estimés à 150 K€, réduiront considérablement la consommation de l'eau conformément aux engagements pris dans le Plan O. A Granvelle, sont également prévus des travaux à hauteur de 61 K€ pour la restauration de la statue de Victor Hugo d'une part et du kiosque d'autre part.

Des travaux de réparation seront également réalisés pour la mise en sécurité et la rénovation au niveau du Front royal à la Citadelle. A noter que la rénovation du patrimoine Vauban, notamment la Citadelle, fait l'objet d'une programmation dédiée au Plan Pluriannuel d'Investissement.

- Pour ce qui est du domaine culturel (101 K€), les tranches annuelles seront essentiellement mobilisées pour la réfection du garde-corps et du mur de soutènement du parvis de l'église Saint Martin des Chaprais, et pour les travaux d'accompagnement à la restauration de l'orgue de la basilique Saint-Ferjeux.
- 257 K€ sont enfin prévus dans les tranches annuelles afin :
 - d'acquérir ou de restaurer des œuvres (59 K€ notamment pour la direction Musées d'Arts et du Temps). Il est à noter à ce propos que les acquisitions ne sont pas programmées et se font au gré des opportunités, avec bien souvent un soutien financier des partenaires (État, Région, et mécènes) ;
 - de participer à l'entretien des œuvres implantées sur l'espace public (statues notamment) par le biais de petites opérations (changement de cartel, petites restaurations ou nettoyage, etc.) pour un montant de 8 K€ ;
 - de procéder à des aménagements et petits travaux ou acquérir du mobilier pour un montant de 120 K€ (aménagement d'espaces ou loges dans le jardin zoologique, travaux de rénovation dans le Musée Comtois, etc.), de 10 K€ sur la Friche artistique, les Ateliers Vauban ou la Galerie de l'Ancienne Poste, de 5 K€ pour les musées d'Arts et du Temps, et de 55 K€ au niveau du Secrétariat général (en soutien des projets des directions du pôle ou des établissements culturels rattachés).

L'aménagement urbain

Si les plus grandes opérations urbaines relèvent bien évidemment du PPI, une enveloppe de 0,4 M€ est également prévue annuellement, pour de plus petits aménagements d'espaces urbains hors voirie

(du ressort de GBM), par exemple en accompagnement d'opérations d'urbanisme menées par des bailleurs sociaux ou privés, mais également pour faire face en réactivité aux opportunités foncières d'acquisitions de terrains, par exemple des terrains d'alignement, en cours d'année.

Des moyens affectés par ailleurs au fonctionnement de l'administration, au service de la qualité et la vitalité du service public. Au-delà des moyens affectés chaque année au titre des tranches annuelles aux différentes politiques publiques, des moyens sont en effet consacrés à la modernisation de l'administration de la Ville pour environ 0,8 M€.

A titre d'exemples, s'agissant des bâtiments, des travaux sont ainsi programmés en 2025 dans les différents locaux du Centre Administratif Municipal, à hauteur de 187 K€, avec notamment des remplacements de velux et réfection de couverture.

Une enveloppe de 50 K€ sera par ailleurs allouée au Centre Technique Municipal et également 17 K€ pour des locaux voirie propreté aux Prés de Vaux (ex-Superfos).

De même, des investissements sont réalisés chaque année pour garantir le bon fonctionnement et la sécurité du système d'information, avec notamment le renouvellement régulier de matériels.

Concrètement, il est prévu en 2025 de :

- Poursuivre un effort soutenu pour le remplacement des PC (210 K€) qui sont aujourd'hui constitués en majorité de portables. Le coût unitaire plus important de ces configurations et la qualité des matériels achetés amènent à prévoir un allongement de leur durée de vie et un remplacement sur 6 à 7 ans, contre 5 précédemment, objectif en conformité avec les enjeux de sobriété numérique responsable ; à noter également le nécessaire remplacement des matériels les plus anciens afin de permettre l'évolution vers Windows 11, rendue obligatoire du fait de l'arrêt du support Microsoft pour Windows 10 à compter d'octobre 2025 ;
- Garantir des crédits (120 K€) pour répondre aux besoins en matériels spécifiques des services et renouveler les autres équipements numériques (audiovisuel des salles, téléphonie, visio, radio TETRA, ...); Cette enveloppe permettra cette année de procéder également à l'équipement en portiques d'accès de la piscine Mallarmé, à hauteur de 25 K€ afin d'équiper cette piscine à l'identique de la piscine Lafayette.

A noter qu'un budget d'investissement en matière de numérique est également prévu à Grand Besançon Métropole pour les services communs, avec un partage financier entre la Ville, le CCAS et GBM, notamment pour le renouvellement des socles communs d'infrastructures, de licences ou de sécurité informatique.

Intervenant pour la deuxième année consécutive, cette présentation des tranches annuelles, destinée à mettre l'accent sur des réalisations qui ne sont pas forcément toujours mises en valeur, témoigne de l'amplitude de l'action de la Ville au quotidien.

Cette action de proximité vise à répondre aux attentes des Bisontines et des Bisontins et marque une nouvelle fois en quoi les priorités municipales sont une réponse aux questions actuelles : agir chaque fois que c'est possible, en se posant les questions de priorité, de concertation, de durabilité et d'adaptation, au bénéfice de tous.

Le Conseil Municipal prend connaissance du programme prévisionnel des tranches annuelles 2025, tel que détaillé dans le présent rapport par politiques publiques et en annexes par principale enveloppe, étant précisé que ce programme sera repris et intégré au budget 2025.

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.

Le Secrétaire de séance,



Nicolas BODIN
Conseiller Municipal Délégué

Pour extrait conforme,
La Maire,



Anne VIGNOT

Annexe :

Programmation 2025 : principales enveloppes de tranches annuelles

Equipement informatique et numérique

Programmation	Tranche annuelle	Tranche annuelle complémentaire
Remplacement de PC	210 000 €	
Réponse aux besoins en matériels spécifiques des services et renouvellement en tant que de besoin, des autres équipements numériques (audiovisuel des salles, téléphonie, ...) dont :	120 000 €	
<i>Renouvellement nécessaire d'une partie importante des terminaux de radio Tetra</i>	<i>20 000 €</i>	
<i>Portique d'accès piscine Mallarmé</i>	<i>25 000 €</i>	
Projets d'acquisition de nouveaux logiciels (dont remplacement du logiciel destiné à la gestion de la main courante de la police municipale ou encore l'acquisition d'une nouvelle solution pour la gestion du suivi de la vaccination)	95 000 €	
Maintenances évolutives de logiciels	18 500 €	
Poursuite du renforcement des équipements numériques nécessaires aux écoles de la Ville	120 000 €	200 000 €
Raccordement des sites au réseau LUMIERE	65 000 €	
TOTAL	628 500 €	200 000 €

Patrimoine bâti

Programmation	Tranche annuelle	Tranche annuelle complémentaire
A- Domaine administratif et technique		
Divers bâtiments		
Mise en conformité des installations électriques, levées de réserves, GTB	30 000 €	
Travaux imprévus en cours d'année	25 000 €	
Fournitures des travaux en Régie	35 000 €	
Entretien couvertures et réseaux EP en régie	10 000 €	
Travaux suite aux prescriptions de la commission de sécurité et demandes ACFI et F3SCT (CST)	10 000 €	
Renouvellement machines et outillage des ateliers et vérification technique	25 000 €	
Intégration des données au logiciel de suivi Amiante 360 et réalisation de DTA	30 000 €	
Travaux de petits désamiantages	20 000 €	
Achat d'extincteurs et plans de sécurité incendie	8 000 €	
Annexe Pierre Bayle Création d'un tiers lieu - enveloppe complémentaire	190 000 €	
CAM 2 Remplacement des velux - phase 2	44 000 €	
Remplacement des BAES - phase 1	15 000 €	
CAM 4 – 6 Réfection de la couverture de l'aile gauche du 6 (suite 2022)	110 000 €	
Remplacement de stores screen	10 000 €	
CAM 6 Mise en place d'un interphone entrée aile gauche	7 500 €	
CTM Travaux du Syndic	50 000 €	
Bat 4 ateliers municipaux – Vérification technique des ateliers régie DAB	7 000 €	
Copropriétés Divers travaux du propriétaire (Service gestion du patrimoine immobilier)	40 000 €	
Hangar stockage bois chemin des planches - DBEV Création de chéneaux et gouttières compris récupération des eaux pluviales	30 000 €	
Hôtel de Ville Amélioration du confort thermique de la salle du Conseil municipal et amélioration de la ventilation cave	10 000 €	
Locaux voirie propreté ex Superfos Remplacement des éclairages existants par des leds	17 000 €	

Maison des syndicats Remplacement de l'alarme anti intrusion	11 500 €	
Marché Beaux-Arts Travaux du propriétaire – réfection vestiaires et sanitaires	30 000 €	
Espace public Quai Bugnet Démolition massif « fontaine » compris reprise pavés	35 000 €	
TOTAL	800 000 €	
Programme complémentaire :		
Annexe Pierre Bayle <i>Grosses réparations de la couverture petites tuiles</i>		
B- Domaine culturel		
Divers bâtiments culturels		
Divers travaux d'électricité, mise en conformité, levée de réserve	3 000 €	
Fournitures des travaux en régie Divers travaux d'électricité, mise en conformité et levées de réserves	5 000 €	
Travaux imprévus en cours d'année	7 000 €	
Eglise St Martin des Chaprais Réfection du garde-corps et du mur de soutènement du parvis	60 000 €	
Basilique St-Ferjeux Travaux d'accompagnement à la restauration de l'orgue	26 000 €	
TOTAL	101 000 €	
C- Domaine culturel		
Divers bâtiments culturels		
Divers travaux d'électricité, mise en conformité et levées de réserves	15 000 €	
Travaux suite aux prescriptions de la commission de sécurité et demandes ACFI et F3SCT (CST)	5 000 €	
Travaux imprévus en cours d'année	25 000 €	
Fournitures des travaux en régie	10 000 €	
Mise en place de fontaines à eau - conformité loi AGEC / ERP	4 000 €	
Ateliers d'artistes Vauban Réparation des noues et zinguerie – phase 2	52 000 €	
Bibliothèque Montrapon Aménagement de la zone d'accueil compris le remplacement de la banque avec création d'un local technique	56 000 €	
CDN Mise en conformité (sécurité incendie) de l'espace convivialité	90 000 €	

Harmonie – rue Weiss Remplacement de la porte d'entrée	6 000 €	
La Rodia Grosses réparations : couverture et bardage 25 000 € Remplacement des luminaires existants par des leds - 1 ^{ère} phase	25 000 € 15 000 €	
Locaux 6 avenue de Chardonnet – annexe friche Travaux structurels (réfection plancher du 1 ^{er} étage) et de conformité sécurité incendie (bibliothèque Rodia) suite 2024	80 000 €	
Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie Remplacement des batteries de l'alimentation électrique de sécurité Travaux du propriétaire - sécurisation clé de voûte d'une ouverture en façade	30 000 € 30 000 €	
Musée du temps Remplacement des vérins de désenfumage (galerie du 1 ^{er} étage)	20 000 €	
Théâtre de l'Espace Remplacement de la porte coupe-feu entre scène et stockage décor	30 000 €	
Théâtre Ledoux Mise en conformité du local PC sécurité Entretien du dispositif anti pigeons	25 000 € 12 000 €	
Citadelle Divers travaux d'électricité, mise en conformité et levées de réserves	5 000 €	
Travaux imprévus en cours d'année	3 000 €	
Fournitures des travaux en régie	7 000 €	
Réfection des terrasses compris travaux d'étanchéité, de végétalisation et reprise réseau	50 000 €	
Réfection du cheminement d'accès au noctarium	25 000 €	
Travaux de maintenance et de mise en conformité du parc zoologique (1 ^{ère} enveloppe)	30 000 €	
TOTAL	650 000 €	
Programme complémentaire : Médiathèque Mandela <i>Isolation de la salle du Comte compris remplacement des éclairages Réfection de l'étanchéité</i>		
D- Domaine de l'enseignement		
Bâtiments scolaires		
Divers travaux électriques, mise en conformité, levée de réserves et GTB	55 000 €	
Travaux de raccordement électrique suite à la dotation de tablettes dans les écoles maternelles	32 000 €	
Travaux imprévus en cours d'année	60 000 €	
Fournitures des travaux en régie	30 000 €	
Fournitures des travaux de couverture en régie	10 000 €	
Travaux suite aux prescriptions des commissions de sécurité et demande ACFI et F3SCT (CST)	15 000 €	
Divers équipements et travaux suite aux demandes des conseils d'écoles	40 000 €	

Travaux de sécurisation des écoles (PPMS)	59 000 €	
VPI : câblages et installations électriques dans les écoles maternelles	25 000 €	
Déploiement tableaux blancs dans les écoles maternelles - 1 ^{ère} phase	20 000 €	
Travaux d'amélioration acoustique	10 000 €	
Fournitures et pose d'arceaux de stationnement de vélos	25 000 €	
Elémentaire Arène Remise en peinture de 2 salles de classe	45 000 €	
Maternelle Tristan Bernard Réaménagement intérieur phase2 : création d'un local vestiaire pour les Agents	20 000 €	
Maternelle Bersot Création d'un local de stockage	15 000 €	
Maternelle Bouilloche Remise en peinture de 2 salles de classe	30 000 €	
Elémentaire Bregille Travaux de couverture : réfection d'une noue	10 000 €	
Elémentaire Brossolette Démolition d'un local annexe et réfection partielle du réseau eaux pluviales Traitement de l'inconfort thermique des salles du 1 ^{er} étage – 1 ^{ère} phase (stores) Traitement de l'inconfort thermique du restaurant scolaire (film solaire)	40 000 € 5 000 € 7 000 €	
GS Champagne Traitement radon	10 000 €	
Cuisine centrale Travaux du propriétaire	25 000 €	
Maternelle Curie Remplacement des menuiseries – 1 ^{ère} phase	100 000 €	
Elémentaire Fanart Traitement radon	20 000 €	
Maternelle Ferry Entretien de la couverture	20 000 €	
Elémentaire Ferry Création d'une plateforme pour le stockage des bacs ordures ménagères	5 000 €	
Elémentaire Fourier Création d'un bureau chef d'équipe et d'un local stockage	10 000 €	
Elémentaire Helvétie 2 Création de bureaux (chef d'équipe / DALM) et espace de stockage compris remplacement des menuiseries Rénovation complète de l'appartement du concierge	100 000 € 35 000 €	
Maternelle Kennedy Création d'un bureau DALM	20 000 €	
Maternelle Montrapon Réparation de 2 souches de cheminées	12 000 €	
Maternelle des Prés de Vaux – bâtiment sur rue Traitement radon Réfection de la couverture	30 000 € 80 000 €	
GS Sapins Conformité, sécurité incendie (cloisons coupe-feu à créer)	50 000 €	
GS restaurant St Claude Remplacement du revêtement de sol	20 000 €	

Maternelle Vauthier Aménagement de la bibliothèque (suite 2024)	100 000 €	
Primaire Jean Zay Travaux d'urgence au maintien en état du site	10 000 €	
Travaux de désamiantage : complément pour écoles		200 000 €
TOTAL	1 200 000 €	200 000 €
Programme complémentaire :		
Maternelle Camus Réfection de la couverture zinc – 1 ^{ère} phase		
Maternelle Ile de France Réfection de l'étanchéité de la toiture terrasse		
E- DOMAINE PATRIMOINE ANCIEN (dont Monuments Historiques, Forts et Fontaines)		
Divers bâtiments		
Divers travaux d'électricité, mise en conformité, levée de réserve	5 000 €	
Travaux imprévus en cours d'année	13 000 €	
Fournitures des travaux en régie	5 000 €	
Travaux suite aux prescriptions des commissions de sécurité et demande ACFI et F3SCT (CST)	5 000 €	
<u>MONUMENTS HISTORIQUES ET REMPARTS</u>		
Arènes Battant fortifications Réfection de la porte chêne du magasin à poudre	5 000 €	
Citadelle Front royal Réparation de la couverture de la caserne de droite	25 500 €	
Citadelle Citerne du Front royal Réparation de la ceinture suite éboulement	33 000 €	
Palais Granvelle Musée du Temps Réparation des lucarnes en toiture	40 000 €	
St Jacques espaces patrimoniaux Travaux du propriétaire	10 000 €	
<u>SITES FORTS</u>		
Fort de Planoise Travaux du propriétaire (dévégétalisation)	12 000 €	
<u>EDIFICES ET MONUMENTS COMPRIS FONTAINES ET CIMETIERES</u>		
Cimetières Raccordement fibre réseau lumière	5 000 €	
Cimetière St Claude Rénovation des locaux du RDC bas	5 000 €	
Fontaine St Quentin place Victor Hugo Requalification et mise en circuit fermé	150 000 €	
Kiosque Granvelle Travaux de gros entretien dont sous face de couverture, reprise des balustres pierres	35 000 €	
Statue Victor Hugo Granvelle Restauration du monument	26 500 €	

TOTAL	375 000 €	
Programme complémentaire :		
Arènes Battant fortifications – Tour de la Pelotte magasin à poudre <i>Restauration du mur de soutènement et couverte en pierre</i>		
F - DOMAINE PETITE ENFANCE		
Etablissements d'accueil des jeunes enfants Divers travaux d'électricité, mise en conformité, levée de réserve et GTB	20 000 €	
Travaux imprévus en cours d'année	10 000 €	
Fournitures des travaux en régie	10 000 €	
Travaux suite aux prescriptions des commissions de sécurité et demandes ACFI et F3SCT (CST)	10 000 €	
Mise en conformité selon l'arrêté du 21/08/2021 (oculus porte intérieure + clôtures)	12 000 €	
EAJE Clairs Soleils Entretien toiture végétalisée	8 000 €	
EAJE Epoisses Création d'un abri poussettes	30 000 €	
EAJE Tilleuls Réaménagement des locaux suite création d'une halte-garderie	100 000 €	
TOTAL	200 000 €	
Programme complémentaire EAJE Montrapon Réfection de la couverture - 1 ^{ère} phase <i>Amélioration du confort thermique, pose d'un store banne</i>		
G - DOMAINE SPORTIF		
Divers bâtiments sportifs		
Divers travaux d'électricité, mise en conformité, levée des réserves et GTB	38 000 €	
Travaux imprévus en cours d'année	30 000 €	
Travaux de rénovation réalisés en Régie	50 000 €	
Travaux suite aux prescriptions des commissions de sécurité et demandes ACFI et F3SCT (CST)	10 000 €	
Contrôle d'accès	60 000 €	
Intégration des données au logiciel de suivi Amiante 360 et réalisation de DTA	30 000 €	
Mise en place de fontaines à eau - conformité loi AGEC / ERP	8 000 €	
Salle La Bousbotte Travaux d'accompagnement ADAP (sécurité incendie)	30 000 €	
Piscine Chalezeule Travaux pour la saison 2025	5 000 €	
Gymnase Chateaufarine Réfection de la couverture	250 000 €	

Gymnase Fontaine Ecu Travaux de conformité du réseau assainissement et de gros entretien couverture / structure	80 000 €	
Piscine patinoire Lafayette Solde travaux pataugeoire	75 000 €	
Salle polyvalente Malcombe Déplacement du préfabriqué buvette	24 000 €	
Pôle sportif Montboucons Remplacement d'une des 7 verrières en toiture avec châssis ouvrant	35 000 €	
Piscine Port Joint Travaux du propriétaire saison 2025	15 000 €	
Stand de tir Rosemont Création de gouttières	10 000 €	
TOTAL	750 000 €	
Programme complémentaire :		
Piscine Lafayette <i>Réfection complète des chéneaux 1^{ère} phase</i> <i>Réfection ouverture toiture terrasse</i>		
Salle de boxe des Orchamps <i>Réfection complète de la couverture tuile</i>		
H - DOMAINES - VIE DES QUARTIERS		
Divers bâtiments		
Divers travaux d'électricité, mise en conformité, levée de réserve et GTB	30 000 €	
Travaux imprévus en cours d'année	15 000 €	
Fourniture des travaux en Régie	23 750 €	
Travaux suite aux prescriptions de la commission de sécurité et demandes ACFI et F3SCT (CST)	10 000 €	
Intégration des données au logiciel de suivi Amiante 360 et réalisation de DTA	25 000 €	
Mise en place de fontaines à eau - conformité loi AGECE / ERP	4 000 €	
Amicale de Bregille Village Travaux d'accompagnement ADAP	130 000 €	
Brossolette centre de loisirs Traitement de l'inconfort thermique des salles du 1 ^{er} étage – 1 ^{ère} phase (stores)	5 000 €	
Centre Martin Luther King Remplacement du faux plafond de la salle multi activités du RDC bas	5 000 €	
Centre Simone de Beauvoir Entretien de couverture et traitement anti détection de champignons (cave)	15 000 €	
Comité de quartier Saint Ferjeux Travaux d'accompagnement ADAP et création d'un local stockage CF	19 250 €	
Comité de quartier Torcols Réfection de la couverture tuiles – 1 ^{ère} phase	28 000 €	
Fort de Bregille Salle du manège : remplacement du sol compris désamiantage Bâtiment principal : mise en conformité des locaux accueil de loisirs	140 000 € 100 000 €	

Kursaal Sécurisation des accès au système de désenfumage (création passerelle métallique)	30 000 €	
MJC Palente Tilleuls Remplacement revêtement de sol de la salle multi activités	20 000 €	
TOTAL	600 000 €	
<i>Programme complémentaire :</i>		
Centre Mandela <i>Réfection de l'étanchéité de la toiture terrasse (suite)</i>		
Centre Martin Luther King <i>Réfection de l'étanchéité de la toiture terrasse</i>		
TOTAL DES TRAVAUX DE TRANCHES ANNUELLES 2025	4 676 000 €	
MISE EN ACCESSIBILITE (AD'AP)	600 000 €	

Biodiversité et Espaces Verts

Programmation	Tranche annuelle	Tranche annuelle complémentaire
<u>Biodiversité et espaces verts</u>		
Expertise et gestion du patrimoine arboré de la ville toutes délégations confondues	280 000 €	
Renforcement des expertises du patrimoine arboré		30 000 €
Campagne annuelle de plantation d'arbres et d'arbustes toutes délégation confondues	105 000 €	
Aires de jeux publiques et scolaires	62 106 €	
Renforcement du maintien du niveau de sécurité dans les aires de jeux publique		70 000 €
Travaux de restauration et d'aménagements dans les espaces verts de la ville, toutes délégations confondues	182 000 €	
Outillage, équipements, mobilier urbains toutes délégations confondues	24 200 €	
Mobilier	2 000 €	
Lutte contre l'érosion de la biodiversité, lutte contre les plantes invasives, gestion de la vigne municipale	25 000 €	
Lutte contre l'érosion de la biodiversité, programme de valorisation des collines, bisontines, valorisation des continuités socio-écologiques	37 000 €	
Domaine de la Biodiversité- Lutte contre l'érosion de la biodiversité Convention pluri annuelle d'objectifs (LPO, CBNFC, CEN)	22 500 €	
TOTAL	739 806 €	100 000 €
<u>Espaces sportifs de plein air</u>		
Travaux d'aménagements, de conservation, et d'amélioration des infrastructures sportives de plein air	115 000 €	
Mobiliers sportifs	5 000 €	
TOTAL	120 000 €	

Maîtrise de l'Energie / Energies renouvelables

Programmation	Tranche annuelle	Tranche annuelle complémentaire
Travaux liés au raccordement au réseau de chaleur urbain	120 000 €	
Entretien, modernisation et renouvellement du parc existant (chaudières, ventilations, climatisations...)	155 000 €	
Développement des Energies renouvelables (chaudière biomasse et eau chaude sanitaire solaire)	260 000 €	
Modernisation et création des outils de gestion technique centralisée	100 000 €	
Actions de lutte contre la précarité énergétique	20 000 €	
Etudes rénovation « Décret tertiaire » pour 4 bâtiments	65 000 €	
TOTAL	720 000 €	

Mobilités

Programmation	Tranche annuelle	Tranche annuelle complémentaire
Domaine de la voirie/propreté	86 404 €	
Travaux de génie civil pour installation de Points d'Apports Volontaires (PAV)		190 000 €
Réfection et sécurisation passerelle Battant-Glacis		150 000 €
TOTAL	86 404 €	340 000 €

Urbanisme et Aménagement Urbain

Programmation	Tranche annuelle	Tranche annuelle complémentaire
Domaine de l'urbanisme et de l'action foncière	336 537 €	
Accompagnement opérations d'urbanisme Crédits complémentaires : déconstruction secteur Port Joint (60 K€) / aménagements espaces de vie à Planoise (140 K€)	100 000 €	200 000 €
Renouvellement du terrain synthétique du complexe sportif de Saint-Claude		550 000 €
TOTAL	436 537	750 000 €

Parc Auto et Logistique

Programmation	Tranche annuelle	Tranche annuelle complémentaire
Investissement véhicules immatriculés et vélos	781 428 €	
Investissement matériels non immatriculés	140 000 €	
Autre équipement	110 000 €	
TOTAL	1 031 428 €	

Matériel et mobilier équipements culturels

Programmation	Tranche annuelle	Tranche annuelle complémentaire
Renouvellement fonds et petit équipement / Bibliothèques (acquisition courante de documents de bibliothèques hors revues avec abonnements – livres, dvd, etc...)... dont :	216 630 €	100 000 €
<i>Acquisitions courantes de documents : livres, CD, jeux vidéo, etc...</i>	<i>175 630 €</i>	<i>100 000 €</i>
<i>Acquisitions de mobiliers de bibliothèques</i>	<i>23 000 €</i>	
<i>Acquisitions et restauration d'œuvres patrimoniales</i>	<i>13 000 €</i>	
<i>Acquisitions de matériel informatique : tablettes, liseuses, accessoires complémentaires automates de prêt, matériel captation audio et vidéo</i>	<i>5 000 €</i>	
Restauration / acquisition d'œuvres petit équipement / Citadelle dont :	120 000 €	80 000 €
<i>Travaux parc zoologique</i>	<i>15 000 €</i>	<i>80 000 €</i>
<i>Musée Comtois</i>	<i>40 000€</i>	
<i>Divers travaux / aménagement site (toiles, signalétique, divers..)</i>	<i>65 000€</i>	
Restauration / acquisition d'œuvres / petit équipement / Musées (dont acquisition d'œuvres pour enrichir les collections du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie et du Musée du Temps, restaurations des collections, acquisition de mobiliers)	64 000 €	
Restauration / acquisition d'œuvres petit équipement / Secrétariat Général Culture (compléments de financement pour les projets d'acquisition d'œuvres ou de petit équipement, de restauration pour les directions du pôle ou les établissements culturels rattachés – les Deux Scènes, La Rodia, le CDN, etc. -)	55 205 €	
Restauration / acquisition d'œuvres petit équipement / Direction Action Culturelle (dont petits travaux ou acquisition de mobiliers pour la Friche artistique, les Ateliers d'Artistes Vauban et la Galerie de l'Ancienne Poste en 2024)	10 000 €	
Restauration / acquisition d'œuvres petit équipement / Patrimoine Historique (dont participation restauration d'œuvres implantés dans l'espace public)	8 000 €	
TOTAL	473 385 €	180 000 €